

Compte rendu conseil municipal

Séance du 4 août 2021

L'an deux mille vingt et un et le 04 août à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune de SOUTERNON, régulièrement convoqué le 29 juillet 2021, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Paul PETITBOUT, maire, dans la salle des mariages.

- **Etaient présents** : Mesdames et Messieurs PETITBOUT Paul, DEGOUTTE Vincent, GAUDARD Gersande, GAUDARD Yves, MICHAUD Cédric, PAYANT Laurent, SIMON Karen, BOUILLER Dominique.
- **Etaient absents** : BADAUD Michel qui a donné pouvoir à Paul PETITBOUT, MANIZAN Pauline, COUDOUR Thierry qui a donné pouvoir à Vincent DEGOUTTE.
- Monsieur Vincent DEGOUTTE est nommé secrétaire de séance.
- En regard des circonstances sanitaires, Monsieur le Maire propose que la réunion se tienne à huit clos.

DELIBERATION PORTANT SUR LA SUPPRESSION DE LA REGIE CANTINE GARDERIE

Suite au précédent vote « contre » de la délibération proposée par la trésorière pour la suppression de la régie « cantine garderie » cette dernière a proposé au conseil une nouvelle version qui désormais tient compte des souhaits de la municipalité.

La nouvelle régie unique qui sera prochainement créée à Grézolles pour le RPI va intégrer la nomination en plus du régisseur de deux sous régisseurs. L'un pour SOUTERNON et l'autre pour SAINT JULIEN D'ODDES. De cette manière avec une seule régie au lieu de trois actuellement chaque commune pourra continuer à vendre des tickets de cantine et des places en garderie.

Cette nouvelle délibération a été approuvée à l'unanimité, le sous régisseur pour la commune de Souternon sera M Cédric Michaud.

Quelques chiffres concernant les ventes des tickets cantine sur le RPI pour l'année scolaire 2020/2021

	Nb Ticket	Montant
Souternon	1730	6764€
Grézolles	1380	5244€
Saint Julien D'oddes	1940	7372€



Mairie

31, place de l'église, 42260 SOUTERNON
Tel : 04 77 65 54 56

QUESTIONS DIVERSES

Point sur les travaux de voirie actuellement en cours sur la commune.

- Sur le Chemin de la Pras, l'enrobé sera posé sur la portion rénovée le jeudi 5 août.
- Sur les chemins de Prachaise et des Deux Eaux, la SAUR poursuit l'échange de la canalisation d'eau. La rénovation de ces deux chemins est prévue fin septembre.
- Sécurisation des abords de la salle des fêtes et de la bascule, l'entreprise Bordelet a finalisé la partie bascule et reprendra après les congés d'été la partie salle des fêtes. Egalement à la rentrée, l'entreprise Bordelet va réaliser du curage de fossé et du bouchage de nids de poule.
- Dominique Bouiller fait part du mécontentement d'un agriculteur face aux nids de poule présents sur les chemins.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 15.

